



Bilans et perspectives des mandataires politiques

Dans la perspective des élections politiques 2024, après avoir porté le contenu de notre mémorandum à votre connaissance, nous vous livrons les témoignages de femmes et hommes politiques qui ont exercé une responsabilité au niveau communautaire.

Parmi eux, deux Ministres : Caroline Désir (PS) en charge de l'enseignement obligatoire, et Pierre-Yves Jeholet (MR), Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en charge également de l'enseignement de Promotion sociale depuis le départ forcé de Valérie Glatigny pour raison de maladie.

Vous lirez également les témoignages de Jean-Philippe Florent (ECOLO), Jean-Pierre Kerckhofs (PTB), Marie-Martine Schyns (LES ENGAGÉS) et Michaël Vossaert (DEFI). Leur particularité : ils siègent tous en Commission de l'Éducation* du Parlement de la FWB.

A chacun-e, nous avons posé cinq questions leur permettant de dresser un bilan de la législature, mais aussi d'exprimer leurs perspectives et celles de leur Parti.

1. Au terme de la législature, en matière de politique scolaire, quelles sont vos plus grandes satisfactions ?
2. Quels sont vos principaux regrets ?
3. Dans son mémorandum, la CSC-Enseignement évoque ses priorités. Celles-ci concernent entre autres :
 - un refinancement pérenne à la hauteur des missions sociétales de l'enseignement ;
 - des conditions de travail attractives, soutenables et motivantes ;
 - une concertation sociale active tant au niveau communautaire que local, en disposant des moyens nécessaires pour qu'elle soit efficace ;
 - une véritable mixité scolaire et la fin du marché scolaire ;
 - un refinancement structurel de toutes les filières de l'enseignement supérieur.

Par rapport à ces différentes priorités, quelles sont pour vous les deux plus importantes ? Pouvez-vous justifier votre choix et donner les raisons pour lesquelles vous ne reprenez pas les autres priorités ?

4. La pénurie va en s'amplifiant. Alors que les jeunes quittent prématurément la carrière, les plus anciens sont à bout de souffle (notamment en raison de la gestion de grands groupes d'élèves et de la surcharge administrative).

Quelles solutions efficaces et respectueuses de tous pourraient-elles être mises en place pour endiguer ce fléau ?

5. La promotion d'un enseignement citoyen, émancipateur et source de cohésion sociale tout au long du parcours (y compris au niveau de l'alternance et de la Promotion sociale) doit rester une priorité. Partagez-vous cette analyse ? Quels engagements proposez-vous pour le poursuivre cette priorité, voire l'améliorer ?

Je vous invite à prendre connaissance de leurs réponses que nous reproduisons de manière exhaustive. Afin de respecter la neutralité, elles sont classées par ordre alphabétique en fonction du nom du parti du Parlementaire.

Nous ne doutons pas qu'elles permettront de vous éclairer quant au choix que vous devrez poser le 9 juin prochain.



Roland Lahaye,

Secrétaire Général de la CSC-Enseignement

* Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles/Communauté française compte cinq Commissions permanentes dont les attributions reflètent les différentes compétences dévolues à la Communauté. Deux d'entre elles sont consacrées aux matières de l'enseignement : la Commission de l'Éducation et la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles.

1

Au terme de la législature, en matière de politique scolaire, quelles sont vos plus grandes satisfactions ?



DÉFI

Michaël VOSSAERT, Député FWB

- Rythmes scolaires.
- Réforme du qualifiant.
- Lutte contre le décrochage scolaire et le harcèlement scolaire .
- Bâtiments scolaires.

Les changements de rythmes scolaires étaient une nécessité, tant pour le corps professoral que pour l'apprentissage des enfants. Malgré la complexité des rythmes au niveau bruxellois et là où des solutions doivent encore être trouvées, le Gouvernement a progressé sur un dossier datant des années 70, ce qui constitue une avancée significative. En ce qui concerne l'enseignement qualifiant, des démarches ont été entreprises pour revitaliser ces filières en pénurie dans notre société et pour valoriser ces professions de qualité.

La lutte contre le décrochage scolaire et le harcèlement scolaire a vu la mise en place de l'Observatoire du climat scolaire, une initiative louable. Cependant, pour que les appels à projet et les mesures spécifiques comme le Programme Kiva contre ces phénomènes soient efficaces, un financement adéquat est nécessaire pour répondre aux attentes du système scolaire.



ecolo

Jean -Philippe FLORENT, Député FWB

Cette législature a permis d'avancer sur différents chantiers essentiels à nos yeux, qui touchent à des valeurs qui nous sont chères.

En premier lieu, la réforme des rythmes scolaires annuels. Il s'agit d'une réforme courageuse : nous avons pris là un engagement constructif qui met au cœur des politiques d'enseignement les besoins de l'enfant et des professionnels de l'éducation. Bien sûr, les choses doivent s'installer dans le temps ; cette réorganisation occasionne de l'inconfort, voire des difficultés du fait de la désynchronisation du calendrier francophone avec les enseignements flamand et germanophone ou l'enseignement supérieur. C'est un point d'attention important : nous sommes au premier rang pour solliciter nos homologues à différents niveaux de pouvoir, et relayer le succès, sur le terrain, de ces changements de rythmes.

D'autre part, le chantier de la gratuité de l'enseignement a connu des avancées importantes. La tâche se poursuivra, bien entendu : toutes les années de l'enseignement fondamental, puis celles du secondaire, doivent être concernées à l'avenir.

Enfin, deux décrets ont permis de faire bouger les lignes quant à l'ancrage de l'enseignement dans les enjeux actuels. D'une part, l'instauration du parcours d'éducation culturelle et artistique (dit «PECA») offre les jalons d'une véritable initiation à la culture pour toutes et tous par l'intermédiaire de l'école. D'autre part, le décret EVRAS fonde une politique égalitaire et émancipatrice d'accès aux outils de connaissance et de sensibilisation aux enjeux affectifs, relationnels et sexuels - dont on sait que les jeunes générations sont particulièrement sensibles et demandeuses.



Les
Engagés

Marie-Martine SCHYNS, Députée FWB

La poursuite de la feuille de route du Pacte pour un enseignement d'excellence (les 20 chantiers).

Un travail conséquent et un refinancement dans les bâtiments scolaires (y inclus l'isolation). Après quelques errements sur la clé inter-réseaux, une solution a été trouvée.



Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président FWB en charge de l'enseignement de Promotion sociale

Malgré les nombreuses crises qui se sont succédé sous cette législature (Covid, Ukraine, inondations, énergie), notre système éducatif a pu démontrer sa résilience. La dernière enquête Pisa démontre par exemple que la FWB a bien résisté aux effets de la crise sur le plan des apprentissages, et même mieux que plusieurs pays ou entités habituellement très performants. Cette résilience est due aux équipes éducatives qui accompagnent nos jeunes au quotidien au sein de nos écoles.

Malgré ce contexte difficile, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de la Déclaration de politique communautaire, initié de nouvelles politiques, et opéré les investissements nécessaires afin d'augmenter la qualité de notre enseignement et garantir l'avenir des citoyens francophones tout en veillant à la soutenabilité financière de la FWB.

Nous avons toujours été de ceux qui osaient prendre leurs responsabilités et regardaient l'intérêt général et non les intérêts partisans. A cet égard, nous sommes restés fidèles aux accords conclus entre les acteurs dans le cadre de l'Avis n°3 du Groupe central du Pacte pour un enseignement d'excellence tout en veillant à l'importance de la liberté pédagogique et à l'allègement du poids de la charge administrative même si, sur ces derniers points, nous ne sommes pas allés aussi loin que nous ne l'aurions souhaité.

De grandes avancées ont par ailleurs pu être réalisées dans un certain nombre de dossiers pourtant gelés depuis plusieurs années. A titre d'illustration, nous pensons particulièrement au respect des accords de la Saint-Boniface, à la révision des rythmes scolaires annuels, au réinvestissement massif dans les infrastructures scolaires, à l'accélération de la stratégie numérique ou encore, au sein de l'enseignement supérieur, à l'accord portant sur les numéros INAMI, sur la fusion entre l'UCL et l'Université Saint-Louis.

Dans tous ces dossiers, nous avons toujours été soucieux d'un meilleur équilibre entre les réseaux d'enseignement avec, pour objectif premier, la recherche d'une meilleure qualité de notre enseignement et avec, comme horizon, toujours l'égalité de traitement et le bien-être des élèves, des étudiants, la qualité de leur formation et l'épanouissement professionnel des membres du personnel.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence la réalisation des états des lieux portant d'une part sur l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle, en particulier de l'alternance, et d'autre part sur l'enseignement de Promotion sociale. Ces états des lieux ont permis d'identifier des constats et des messages clés visant à construire, demain, un futur positif pour l'enseignement au sein d'un écosystème revu au bénéfice des élèves et des apprenants.



Caroline DESIR, Ministre de l'Éducation FWB

Ma première grande satisfaction est la mise en place des nouveaux référentiels du tronc commun et les moyens dégagés pour déployer l'accompagnement personnalisé. Je pense en effet qu'on s'est dotés de bons outils pour moderniser et diversifier les apprentissages des élèves, mais aussi pour aider les enseignants à mieux suivre les difficultés d'apprentissage. Avoir le soutien d'un collègue en classe pendant 2 à 4 périodes par semaine, ça peut vraiment faire la différence. Même si chacun doit trouver ses marques, j'ai pu voir à travers mes visites de terrain plusieurs exemples de concrétisation positifs et je m'en réjouis.

Je suis très heureuse également de la réforme des rythmes scolaires annuels. Même si, là aussi, certains ajustements ont été compliqués, les retours sont globalement très positifs, tant sur les effets du raccourcissement des vacances d'été que sur la création d'un véritable rythme d'apprentissage avec l'alternance 7-2. Il reste évidemment la question majeure de l'alignement des deux autres Communautés. A cet égard, j'ai été heureuse de constater que quatre partis flamands demandent cet alignement dans leur programme électoral. Ça montre que les lignes bougent et c'est une belle reconnaissance du modèle francophone !

Enfin, il est impossible de ne pas évoquer le Covid. Je sais que les règles sanitaires ont été très très difficiles à appliquer pour les membres du personnel et que cette période laisse des traces profondes encore aujourd'hui. Mais quand je vois les dégâts sur les apprentissages causés par les semaines de fermeture et par l'enseignement à distance dans les autres pays, on peut être fiers d'avoir mieux limité la casse chez nous. On le doit avant tout au courage des équipes éducatives et de toutes les autres catégories de personnel qui ont fait passer l'intérêt des élèves au-dessus des leurs. Je tiens à les remercier encore une fois. C'est vraiment cette image que je vais garder de l'enseignement : cette capacité des acteurs à faire front pour protéger les enfants et les jeunes face à toutes les tempêtes.



Jean-Pierre KERCKHOFS, Député FWB

Notre enseignement est toujours aussi inégalitaire et les conditions de travail des enseignants se sont plutôt détériorées. Il n'y a donc pas beaucoup de motifs de satisfaction. Néanmoins, je vais jouer le jeu puisque c'est votre question.

Si je devais pointer un aspect positif important sous cette dernière législature, ce serait la poursuite de la gratuité du matériel. Cette politique avait été initiée pour le début des maternelles sous le Gouvernement précédent. Malgré une pause d'une année, on peut dire que la politique a été poursuivie puisque la gratuité est acquise en ce qui concerne toutes les maternelles et les deux premières primaires. Ce sera le cas en 3ème primaire à la prochaine rentrée. Attention, on parle bien de la gratuité du matériel. Ce n'est pas encore la gratuité totale puisque certaines activités sont payantes et qu'il reste des frais dits «facultatifs» mais qui s'imposent souvent aux parents. Mais bon, s'il y a un motif de satisfaction, c'est certainement celui-là.

2

Quels sont vos principaux regrets ?

DÉFI

- Rythme journalier.
- Réforme du qualifiant de manière structurelle .
- Lutte contre la pénurie d'enseignants (Flexi-jobs).
- Décret inscription (mixité sociale).
- Lutte contre le décrochage scolaire/Absentéisme scolaire/ Redoublement (avant-projet est en cours).
- Diminution de la clé élève et l'absence d'accord concernant un refinancement de la FWB.
- Violence faite aux professeurs.
- Refinancement de l'enseignement.

Malgré une réforme des rythmes scolaires, aucune réforme des rythmes journaliers n'a été entreprise. En ce qui concerne l'enseignement qualifiant, des mesures ont été prises, mais sans structure réelle. Il aurait été nécessaire d'établir un ensemble de mesures beaucoup plus structurées pour modifier le paysage de l'enseignement qualifiant.

La pénurie croissante d'enseignants persiste malgré certaines mesures telles que la création d'un pool de remplaçants et la possibilité de fins de carrière aménageables. L'ouverture des flexi-jobs n'a pas été acceptée par la Ministre Désir, bien que cela aurait pu contribuer à atténuer ce phénomène. De même, l'accentuation des carrières mixtes et l'ouverture des certificats pour permettre à des personnes d'exercer comme professeurs de langues auraient pu être bénéfiques.

Le décret Inscription a échoué dans sa tâche, comme l'a reconnu la Ministre elle-même. Une refonte est nécessaire pour promouvoir une réelle mixité et éviter que des enfants en région bruxelloise ne se retrouvent contraints de faire de longs trajets, faute d'établissements scolaires proches de chez eux.

Nous attendons toujours le projet de décret concernant de réelles mesures pour lutter contre le décrochage scolaire, l'absentéisme et le redoublement. Il est essentiel de garantir un financement suffisant pour préserver notre enseignement et notre institution, d'autant plus que la clé élève diminue en 2030, annonçant une perte de 300 millions d'euros.

ecolo

Certains dossiers n'ont pas fait l'objet d'avancées suffisamment ambitieuses à nos yeux. Précisément, sur le chantier de la gratuité, nous aurions aimé aller plus loin et plus vite : assurer la gratuité au-delà de la 3e année primaire et entamer le chantier essentiel du plafonnement des prix des excursions et des voyages scolaires, qui échappent aujourd'hui aux enjeux de la gratuité.

Notre second regret touche à la place de l'inclusion dans l'enseignement : la réforme dite des «Pôles territoriaux» n'a pas permis de rencontrer les attentes du terrain. Il nous revient qu'elle n'outille pas de façon adéquate les écoles de l'enseignement ordinaire pour assurer une orientation essentielle de notre projet d'enseignement : celui de l'ac-

cueil et de l'accompagnement de toutes et tous, au-delà des difficultés d'apprentissage et des spécificités. Il faut reconnecter ces dispositifs aux attentes et aux expériences de terrain ; l'enseignement inclusif bénéficie à toutes et tous, enfants comme adultes, à condition que ce soit un outil concerté, construit par la base. Il en va de même pour l'enseignement spécialisé dont on sait que l'accès est trop souvent assimilé à une forme de relégation ; il y a là un vrai sujet d'égalité et de soutien aux équipes qui aurait dû faire l'objet d'une politique ambitieuse. Enfin, les Centres PMS ont vu leurs missions se complexifier et se multiplier, dans un cadre qui n'est plus adapté ; la réforme de ces Centres ne verra pas le jour durant cette législature ; nous le regrettons.

Par ailleurs, le chantier de la démocratie scolaire est également resté à quai. Nous le regrettons, dès lors qu'il s'agit d'un outil inégalé pour améliorer le climat scolaire, connecter l'ensemble de la communauté éducative, et renouer le contact avec les parents.

Plus généralement, enfin, la fin de la législature a trop souvent mis à mal l'esprit de concertation cher au Pacte pour un enseignement d'excellence. Il est urgent de renouer le dialogue avec les acteurs de terrain, pour avancer et consolider son déploiement.



Ils sont plus nombreux que mes réelles satisfactions.

Je regrette principalement la dérive centralisatrice et administrative de la mise en œuvre d'une série de chantiers.

L'absence de communication «directe» de la part du Gouvernement et en particulier de la Ministre, par des soirées de rencontres pour informer de l'avancée des réformes. Communiquer sur les réseaux sociaux avec les enseignants ne suffit pas. L'absence d'un endroit centralisé où trouver les informations pendant trois ans (le site web mis en place lors de la législature précédente a été rapidement fermé et juste remplacé par quelques documents PDF statistiques sur Enseignement.be).

L'ajout de la réforme des rythmes scolaires annuels (c'était prévu dans la DPC, mais pas dans la feuille de route du Pacte pour cette législature). On adhère (quod non) au fondement de la réforme des rythmes, mais il fallait respecter les recommandations de la Fédération Roi Baudouin (deux ans entre la décision et la mise en œuvre et un calendrier commun aux trois communautés).

Les retards pris sur des chantiers, puis des renoncements suite sans doute à des désaccords entre les trois partenaires de la majorité. A ce sujet, je pointerai le retard sur les référentiels du tronc commun et le décalage de l'entrée en vigueur du tronc commun en P1, suivis d'une accélération, sans que les enseignants n'aient été formés en profondeur sur les nouveaux référentiels et les programmes qui en ont découlé.

Je pointerai aussi les retards dans les chantiers sur le climat scolaire (harcèlement) et le décrochage scolaire (qui ne sera sans doute finalement qu'un axe sur l'absentéisme) qui n'arrivera au Parlement que lors de la dernière séance de la Commission.

De même, je regrette les tergiversations et les reports des réformes des Centres PMS (cadre/financement et missions) et de l'enseignement spécialisé.

L'absence de visibilité de l'impact des grilles horaires au degré inférieur du secondaire et de solutions de reconversion sociale.

Aucune vision sur le degré supérieur du secondaire. Le GT mis en place et présidé par le Professeur M. Romainville ne délivrera ses conclusions qu'en fin mars/avril, voire juste avant les élections. Et donc, aucune vision claire sur ce que seront l'enseignement de transition, et l'enseignement qualifiant et le sort de l'alternance, pour lesquels cinq ans ont été perdus.

Et surtout, la lutte visant à pallier la pénurie d'enseignants a été bien trop timide. Or, pas d'effets du Pacte sans un enseignant dans chaque classe, face aux élèves.



Si plusieurs chantiers ont bien avancé et que des projets d'envergure ont pu être menés sous cette législature, certains dossiers n'ont toutefois pas pu avancer suffisamment, ce que nous regrettons. La réforme des CPMS, les réflexions sur le post-tronc commun, le manque de synergie entre réseaux, le soutien des directions, l'équipement numérique des enseignants, ... restent autant de projets auxquels il convient de répondre rapidement.

Nous devons aussi être objectifs et critiques à l'égard de notre propre travail et oser évaluer, en ce compris les mesures liées au Pacte pour un enseignement d'excellence adoptées majoritairement sous cette législature. L'absence d'évaluation régulière des acquis et défauts du Pacte, ou encore de monitoring quant à sa soutenabilité financière pour la Fédération, constituent des biais qu'il convient de corriger.

Cette évaluation devrait être l'occasion d'écouter les craintes exprimées par les acteurs de terrain. Lors de nos visites de terrain, nous ne rencontrons pas des enseignants ou des directions de mauvaise volonté, mais nous voyons des personnels inquiets face au rythme des réformes dont ils ne comprennent pas toujours la logique, le formalisme ou l'adéquation par rapport aux réalités vécues dans leur établissement. Et il est vrai que ces dernières années, les réformes n'ont pas manqué. On n'a sans doute jamais autant réformé notre enseignement.

Mais dans les réformes menées, trop souvent, il a été question de superposer de nouveaux dispositifs ambitieux sur d'anciennes mesures qui n'ont pas, ou pas suffisamment, fait leurs preuves, sans pour autant les supprimer. On ne prend sans doute pas assez le temps d'évaluer ; on ne prend pas le temps d'oser poser le constat d'un échec ; on ne prend pas le temps de réajuster les dispositifs. Aujourd'hui plus qu'hier, nous devons donc oser évaluer et oser réformer ! Nous devons simplifier les textes décrétaux et réglementaires, introduire une réelle obligation de simplification administrative, une réelle obligation de meilleure compréhension et de meilleure praticabilité des règles. Il faut oser réformer afin de rendre davantage de liberté pédagogique aux équipes éducatives et aux directions. Car plus celles-ci perdent leur temps dans un formalisme excessif, moins elles sont en capacité de consacrer leurs énergies à la réduction des inégalités.



Après cinq ans comme Ministre de l'Éducation, je suis toujours persuadée que le Pacte pour un enseignement d'excellence est à ce jour la seule réponse structurelle, systématique, crédible, aux défis de notre enseignement et en particulier, à celui de la réduction des inégalités scolaires.

Mais je dois reconnaître qu'au moment de la conception du Pacte, on a sous-estimé l'impact de la simultanéité des réformes sur la charge de travail, et on n'a pas donné assez de place à l'enjeu du bien-être des membres du personnel. On a commencé à mieux prendre en considération ces dimensions quand la CSC a, avec d'autres, tiré la sonnette d'alarme. Cela a conduit à alléger la feuille de route des réformes en fin de législature et à lancer un Groupe de travail chargé d'identifier des mesures de bien-être à court, moyen et long termes. Cela devra être dans la feuille de route du prochain Gouvernement pour qu'il puisse en faire une préoccupation permanente dès les premiers jours, en y incluant la problématique de la simplification administrative sur laquelle il faudra continuer à avancer.

J'aurais par ailleurs aimé que le Gouvernement puisse aboutir sur la création d'un barème 401 dans le cadre de la réforme de la formation initiale des enseignants mais le dossier n'était pas assez mûr pour dégager un accord. Ce n'est que partie remise car c'est à mes yeux un signal à donner pour maintenir l'attractivité de la formation.

Je regrette enfin que les conditions n'aient pas pu être réunies pour finaliser la réforme des CPMS. Je suis convaincue qu'elle ne pourra être réussie que si elle s'accompagne de moyens supplémentaires qui n'étaient malheureusement pas prévus dans la trajectoire budgétaire pour cette législature. Un trop grand nombre de jeunes est en détresse actuellement et on doit pouvoir y apporter de meilleures réponses, même si des pas ont été posés avec le renforcement des services de psychologues de première ligne par le Fédéral et l'établissement de partenariats avec les CPMS. Tout le poids ne peut évidemment pas être sur l'école mais on doit lui donner davantage de ressources pour qu'elle prenne une plus grande part, en termes de prévention des risques psychosociaux et, le cas échéant, d'orientation vers des soins de première ligne.



Ils sont malheureusement nombreux. Les inégalités n'ont pas diminué, voire se sont renforcées si l'on en croit la dernière enquête PISA. Les conditions de travail se sont détériorées pour les enseignants, principalement à cause de la surcharge administrative entraînée par des réformes parfois bien intentionnées (je pense au DaccE) mais pour lesquelles pas ou peu de moyens ont été dégagés. La pénurie s'est encore aggravée et ce n'est évidemment pas sans lien avec ce qui précède. Mon plus grand regret, c'est l'attitude complètement fermée de la majorité PS/MR/Ecolo par rapport à la taille des classes. Nous avons déposé une proposition ambitieuse qui consistait à diminuer fortement le nombre d'élèves par classe en tout début de scolarité, soit en maternelles et dans les deux premières années de primaire. Nous voulions, à ces niveaux, une moyenne de 15 élèves/classe avec un maximum de 17. Etait-ce coûteux ? Oui, bien sûr. J'avais évalué la mesure à plus ou moins 260 ou 270 millions. Mais si on se rappelle que le redoublement coûte environ 400 millions chaque année, ça relativise. Car ce n'est pas par hasard que nous avons choisi de cibler ce niveau. Plusieurs études, mais particulièrement une menée aux Etats-Unis, ont montré qu'il était particulièrement efficace d'agir au tout début de la scolarité. Non seulement les jeunes en profitent à ces moments-là, mais ils en gardent un avantage tout le reste de leur scolarité. Jusqu'à la fin du secondaire ! Ils ont donc acquis dès le plus jeune âge un rapport au savoir et un rapport à l'école plus positifs que s'ils avaient été dans des classes plus nombreuses. Et ces rapports positifs se conservent toute leur scolarité, ce dont profitent donc aussi les enseignants des niveaux supérieurs. Ce qui ne veut évidemment pas dire que la taille des classes ne doit pas être limitée à ces niveaux-là aussi. Mais, par souci de réalisme, nous pensions plus efficace de commencer avec les plus jeunes. Malgré ça, la majorité n'a rien voulu entendre et c'est très dommage.

3

Dans son mémorandum, la CSC-Enseignement évoque ses priorités. Celles-ci concernent entre autres :

- un refinancement pérenne à la hauteur des missions sociétales de l'enseignement ;
- des conditions de travail attractives, soutenables et motivantes ;
- une concertation sociale active tant au niveau communautaire que local en disposant des moyens nécessaires pour qu'elle soit efficace ;
- une véritable mixité scolaire et la fin du marché scolaire ;
- un refinancement structurel de toutes les filières de l'enseignement supérieur.

Par rapport à ces différentes priorités, quelles sont pour vous les deux plus importantes ? Pouvez-vous justifier votre choix et donner les raisons pour lesquelles vous ne reprenez pas les autres priorités ?

DÉFI

Importants :

- un refinancement pérenne à la hauteur des missions sociétales de l'enseignement ;
- des conditions de travail attractives, soutenables et motivantes.

L'enseignement joue un rôle fondamental dans notre société. Il est donc essentiel que le Pouvoir politique alloue les financements nécessaires à la bonne réalisation de cette mission, quitte à limiter le financement d'autres domaines. Nous constatons que, actuellement, de nombreux volets relatifs à l'enseignement se retrouvent sous-financés : statut des enseignants, état des bâtiments, etc. Cette situation cause un certain désarroi des professionnels du secteur et nuit au bon apprentissage des élèves. Notre société ne peut se passer d'un enseignement efficace permettant à chaque enfant de se développer de la meilleure des manières.

Non-prioritaires :

- une véritable mixité scolaire et la fin du marché scolaire ;
- un refinancement structurel de toutes les filières de l'enseignement supérieur ;
- une concertation sociale active tant au niveau communautaire que local en disposant des moyens nécessaires pour qu'elle soit efficace.

Nous n'avons pas sélectionné ces thèmes car les sujets que nous avons choisi de mettre en avant sont primordiaux. Sans dire que ces thèmes ne sont pas intéressants, nous pensons qu'il est essentiel de privilégier les deux thèmes précédents.

ecolo

Des conditions de travail attractives, soutenables et motivantes.

La lutte contre la pénurie structurelle des enseignant-e-s doit être notre première boussole dans le cadre des politiques d'éducation. C'est le premier pas pour restaurer le bien-être à l'école pour l'ensemble des membres de la communauté scolaire.

Pour les enseignantes et enseignants, cela signifie que nous devons les épauler en renforçant le soutien et l'accompagnement durant les premières années et en permettant aux plus expérimentés d'aménager leur fin de carrière de façon différente. Nous voulons d'autre part garantir à chaque enseignante et enseignant des conditions équitables de travail, quel que soit le réseau : il sera nécessaire d'assurer un dispositif d'accompagnement minimal et d'harmoniser les statuts entre les différents réseaux. Il faudra les soutenir également par la formation, pour préparer au mieux les candidates et candidats aux enjeux de l'enseignement (par exemple sur l'inclusion et sur la lutte contre les violences scolaires), et lutter contre leur départ prématuré.

D'autre part, les directions ont un rôle essentiel de rouage dans le fonctionnement des écoles. Elles sont fondamentales pour la réussite des réformes du Pacte et la garantie de conditions de bien-être pour les équipes et pour les élèves. Nous voulons leur donner les moyens de réinvestir leur mission première : celle d'être au cœur du pilotage pédagogique et du soutien aux équipes dans l'école. Cela passera nécessairement par la question du statut des direc-

tions, celle de l'encadrement administratif et pédagogique (dont les éducateur-trice-s) dans les écoles fondamentales, et celle plus globale d'un chantier de simplification et de numérisation administrative.

Enfin, l'école est connectée à beaucoup d'acteurs satellites essentiels : il est urgent de coordonner et de préciser le travail de celles et ceux qui fournissent un soutien irremplaçable aux équipes pédagogiques (on pense ici aux Centres PMS, aux PSE, etc.). Nous voulons que les missions de ces acteurs correspondent aux nouvelles réalités et aux besoins des jeunes.

Un refinancement structurel de toutes les filières de l'enseignement supérieur.

Le refinancement de l'enseignement supérieur est une priorité pour Ecolo.

Notre enseignement supérieur a trop longtemps souffert de sous-financement. Avec l'accroissement du nombre d'étudiants mais le non-alignement du financement global, le financement par étudiant a chuté de près de 30 % : une situation qui impacte l'encadrement, les infrastructures, le nombre de places dans les auditoriums, l'aide sociale, les services des établissements.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons investir dans l'enseignement supérieur et rattraper ce sous-financement structurel. L'accessibilité de l'enseignement supérieur passe aussi par un nombre de places suffisant dans les auditoriums, des logements de qualité et salubres, des services d'aide et d'accompagnement avec suffisamment de moyens financiers et humains.

Pourquoi pas les autres mesures ?

un refinancement pérenne à la hauteur des missions sociétales de l'enseignement.

L'équation budgétaire en Fédération Wallonie-Bruxelles (dans le cadre de la loi spéciale de financement) oblige à une certaine forme de réalisme. Il y a des chantiers que nous estimons urgents à mener dans ce contexte. Or, l'enseignement obligatoire bénéficie d'un financement comparable à celui d'autres pays de l'OCDE ; il nous semble important d'harmoniser et d'équilibrer les efforts budgétaires pour mettre les moyens en priorité là où ils sont nécessaires.

Une concertation sociale active tant au niveau communautaire que local en disposant des moyens nécessaires pour qu'elle soit efficace.

Aujourd'hui, ces outils existent : il faut les affiner et les compléter, notamment en ce qui concerne la place des directions dans les concertations, par exemple. Il existe une multitude de canaux permettant ce dialogue : il faut les utiliser.

Une véritable mixité scolaire et la fin du marché scolaire.

Nous avons contribué à aiguiller les outils existants pour renforcer la mixité sociale à l'école. La fin du marché scolaire ne se décrète pas : il faut utiliser l'ensemble des leviers qui mettent en concurrence les établissements et alimentent un marché scolaire délétère. À ce titre, les dernières modifications apportées au décret Inscription représentent une avancée à laquelle nous sommes attachés, même si elle est insuffisante. Ce chantier passera également par une dynamique de collaboration entre les établissements dépassant les contraintes des réseaux, en privilégiant une logique de bassins scolaires.



Si le refinancement pérenne semble la piste favorite, il faut bien se rendre compte que les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles se sont dégradées (tout comme la clé élève). Les robinets ont été largement ouverts (en plus des fonds européens via le Plan de relance et de résilience).

Il faudra être responsable et faire des choix.

Je prioriserai (parmi votre menu) les conditions de travail attractives, soutenables et motivantes et un refinancement du supérieur. On ne peut négliger la concertation sociale respectueuse au niveau communautaire et au niveau local, en fonction des responsabilités de chacune des parties.



Toutes les dispositions et pistes doivent être investiguées afin d'améliorer la qualité de notre enseignement avec, comme horizon, toujours l'égalité de traitement et le bien-être des élèves, la qualité de leur formation et l'épanouissement professionnel des membres du personnel.

Cependant, nous n'avons pas pour habitude de manier la langue de bois. Il faut oser rappeler que notre enseignement obligatoire figure parmi les mieux dotés au sein de l'ensemble des pays développés. S'agissant de l'enseignement supérieur, nous avons tenu à refinancer ce dernier qui avait souffert d'un définancement structurel depuis de trop

nombreuses années. C'était un engagement de la DPC, voulu par le MR. Il était prévu un refinancement structurel à hauteur de 50 millions d'euros à l'horizon 2024. C'est finalement un refinancement de 80 millions d'euros structurels à partir de 2024 qui a été obtenu.

S'il convient donc d'assurer un financement pérenne à l'enseignement, au regard de la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il sera compliqué d'aller au-delà des moyens déjà déployés. Par contre, notre système, par son architecture et sa complexité, entraîne des déperditions de moyens énormes qu'il convient de rectifier. Nous sommes sincèrement convaincus qu'il y a moyen de faire encore bien mieux sur la base des moyens disponibles aujourd'hui. Mais si chaque correction d'une anomalie entraînant un surcoût budgétaire non justifiable entraîne une levée de boucliers, alors on n'y arrivera pas. Si par contre, l'ensemble des acteurs acceptent de travailler à ces corrections, alors on continuera à pouvoir améliorer les conditions de travail.

Les conditions de travail constituent d'ailleurs un axe majeur à travailler. A cet égard, nous sommes inquiets de constater la dégradation du climat scolaire. Or, selon nous, la relation élèves-enseignants-parents est essentielle pour un parcours scolaire réussi, et contribue également de manière déterminante à réduire les inégalités et favoriser la mixité scolaire. Il est essentiel de mettre en place un véritable contrat entre les écoles, les parents et les élèves en mettant en avant les valeurs de l'effort, du travail, du mérite, du plaisir d'apprendre, en mettant en avant le respect des autres et des règles de la vie en communauté.

Mieux respecter les équipes pédagogiques, c'est aussi une des réponses face à la pénurie des enseignants. C'est un levier sur lequel nous n'avons peut-être pas assez travaillé, mais c'est un levier qu'on ne peut pas simplement décréter : il implique que chacun à son niveau participe à sa réalisation.

Enfin, nous avons toujours reconnu le rôle important des syndicats dans le conseil et l'avis sur les politiques publiques, singulièrement lorsque leurs contributions sont constructives et servent l'intérêt commun. A cet égard, nous tenons à saluer la loyauté de la CSC-Enseignement tout au long de la législature qui, tout en maintenant un regard critique constant, n'a pas pratiqué la politique de la chaise vide et a pu maintenir un dialogue constructif.



Le choix est extrêmement difficile car toutes ces revendications ont leur pertinence et leur légitimité.

Je retiendrais en 1 la concertation sociale et en 2 la véritable mixité et la fin du marché scolaire.

La concertation sociale car je reste intimement persuadée qu'elle est une condition sine qua non pour réussir des politiques éducatives ambitieuses, et même, plus fondamentalement, pour assurer le bon fonctionnement de la démocratie. A tous les niveaux, du pouvoir régulateur jusqu'à l'échelon local, on doit pouvoir faire preuve de transparence et échanger des arguments sur les enjeux et décisions à prendre. Ce n'est pas toujours possible de terminer une concertation sur un accord total et on doit pouvoir l'assumer lorsque ça arrive, mais quand on peut comprendre le point de vue des partenaires sociaux et intégrer un maximum de leurs préoccupations dans une décision, celle-ci est toujours meilleure et plus en phase avec l'intérêt général. Nous traversons une époque où il devient de plus en plus difficile de se mettre autour de la table pour mener une discussion constructive et chercher des équilibres, ce qui implique de sortir de la logique du «tout ou rien». Ce sera un défi énorme dans les années à venir : si on entre dans une ère de confrontation de positions clivées, tout le système sera perdant.

La véritable mixité sociale et la fin de la concurrence scolaire, car c'est à la fois un objectif politique (mettre un terme à la ségrégation scolaire pour garantir un enseignement de qualité pour tous) – et un moyen pour servir d'autres ambitions (la fin de la course à l'élève contribuerait sans aucun doute à diminuer nettement la pression sur les équipes et à améliorer les conditions de travail en resserrant les priorités sur les apprentissages). On peut évidemment prendre des décrets qui permettent d'avancer dans cette direction mais si on veut aller au bout de la démarche, il faudra aussi avoir un débat plus large sur les limites de la liberté d'enseignement (cela relève de la Constitution, donc d'un débat national) et impulser un profond changement de culture chez tous les acteurs à tous les étages du système éducatif. C'est tout sauf simple, mais on doit pouvoir garder cet horizon.

Sur les autres revendications, quelques considérations :

- l'amélioration des conditions de travail est évidemment une nécessité que je mets en lien avec d'autres enjeux ; je viens de l'évoquer avec les inflexions à donner au Pacte pour un enseignement d'excellence et sur l'enjeu de la concurrence scolaire ;
- le refinancement doit bien entendu rester un point d'attention ; des efforts importants ont été réalisés ces dernières années tant dans l'enseignement obligatoire (Pacte pour un enseignement d'excellence, prise en charge des indexations, investissement massif dans les bâtiments scolaires) que dans l'enseignement supérieur. Il faudra encore des moyens supplémentaires, c'est clair, car il reste des besoins à rencontrer, mais vu la situation budgétaire de la FWB, il faudra inévitablement prioriser les choix à faire et définir de nouveaux équilibres.

Je dirais :

- un refinancement pérenne à la hauteur des missions sociétales de l'enseignement ;
- une véritable mixité scolaire et la fin du marché scolaire.

Pourquoi ces choix ?

Pour ce qui est du financement, il faut se rappeler que la loi spéciale de financement qui s'applique aux Communautés était en réalité, dès le départ, une loi de définancement. Par exemple, elle ne prenait pas en compte (et ne le fait toujours pas) l'évolution du nombre d'étudiants dans le supérieur. Or, on savait très bien que ce nombre allait sérieusement augmenter. Mais plus généralement, il est ahurissant de constater qu'on a choisi de financer les Communautés, donc essentiellement l'enseignement, par un mécanisme qui ne tient pas compte de l'évolution des besoins. Ceux qui sont censés gérer les politiques d'enseignement reçoivent une somme et doivent se débrouiller avec, quelles que soient les circonstances. C'est inacceptable si on y pense bien. On a enfermé les politiques d'enseignement dans un carcan. C'est tout bonnement scandaleux. Ce que j'aime bien dans votre phrase, c'est que vous faites référence aux missions sociétales de l'enseignement. Celui-ci doit en effet tout faire pour réduire les inégalités. Faire en sorte que les inégalités sociales ne se transforment pas en inégalités scolaires, mais aussi préparer tous les jeunes à leur futur rôle de citoyens, les sensibiliser aux questions environnementales, à l'importance de faire société entre personnes d'origines diverses, etc. Ce sont en effet des missions sociétales. On ne dépense donc pas dans l'enseignement, on investit. Or, la situation budgétaire empêche ces investissements. Il est important d'y remédier.

Par ailleurs, nous savons que notre enseignement est un des plus inégalitaires. Et la cause principale des inégalités est connue (pas la seule évidemment) : c'est l'existence d'un marché scolaire qui a pour effet de créer des écoles avec beaucoup de ségrégation. De nombreuses écoles sont très marquées sociologiquement. Certaines sont majoritairement fréquentées par des jeunes de milieux populaires alors que d'autres scolarisent surtout les milieux favorisés. Toutes les études montrent que c'est la cause principale des inégalités. Les pays qui ont un marché scolaire beaucoup moins développé et donc davantage de mixité sociale sont aussi plus égalitaires, sans que les niveaux moyens en souffrent contrairement à ce qu'on dit parfois. A cet égard, l'initiative de l'Aped nous semble intéressante. Il s'agit de proposer une école à chaque enfant en âge de scolarité obligatoire en tenant compte de la proximité, mais aussi de la volonté de favoriser la mixité sociale. Les parents auraient parfaitement le droit de refuser la proposition et de choisir une autre école. Mais tout montre qu'une telle méthode favoriserait davantage de mixité et rassurerait de nombreux parents en leur garantissant une place de qualité pour leur enfant.

Pourquoi je n'ai pas choisi les autres propositions ? Justement ... parce qu'il fallait bien faire un choix ! Le refinancement du supérieur pourrait évidemment être assuré par un refinancement global de l'enseignement. Quant aux conditions de travail, il est clair qu'elles sont fondamentales ; j'en ai parlé dans le cadre de la lutte contre la pénurie. Et la concertation sociale est aussi importante. Mais il fallait bien jouer le jeu et choisir, c'est renoncer.

4

La pénurie va en s'amplifiant.

Alors que les jeunes quittent prématurément la carrière, les plus anciens sont à bout de souffle (notamment en raison de la gestion de grands groupes d'élèves et de la surcharge administrative).

Quelles solutions efficaces et respectueuses de tous pourraient-elles être mises en place pour endiguer ce fléau ?

DÉFI

1. Améliorer les conditions de travail et favoriser une plus grande autonomie professionnelle mais aussi de meilleures opportunités d'évolution de carrière.
2. Accorder davantage d'autonomie aux directeurs d'école pour engager les enseignants en fonction des besoins de l'établissement et prévoir un plus grand nombre d'enseignants chevronnés dans les écoles défavorisées.
3. Créer un contrat «jeune enseignant». Ce contrat comporterait des devoirs mais également des droits tels qu'être payé en continu sans devoir multiplier les formalités administratives et bénéficier d'un accompagnement intensif par les pairs dès l'entrée en fonction.
4. Inciter les enseignants à exporter leurs bonnes pratiques en décroissant les classes, en stimulant les pratiques

pédagogiques innovantes et en favorisant les carrières mixtes (enseignement et autres métiers).

5. Faciliter l'accès à la fonction d'enseignant en langues afin de résorber le manque de professeurs de langues sans pour autant entraîner la suppression du Certificat d'aptitudes pédagogiques, (CAP).
6. Valoriser des initiatives, du type «Teach for Belgium», qui offrent un encadrement adéquat à des enseignants qualifiés souhaitant enseigner dans des écoles à indice socio-économique faible.

ecolo

Nous envisageons la problématique de la pénurie de façon globale : il faut travailler prioritairement (et de front) sur les difficultés de recrutement mais également sur celle du bien-être des acteurs de l'enseignement. Ces questions sont intrinsèquement liées.

- Il faut **proposer des alternatives et moduler la carrière d'enseignant.e**. Beaucoup d'enseignants qui quittent prématurément le métier (DPPR, etc.) souhaitent continuer à contribuer à la vie de leur école et faire évoluer leur pratique professionnelle.

Nous voulons repenser les trajectoires de carrière d'enseignants et offrir des possibilités d'évolution durant la carrière.

- Nous voulons **valoriser l'expérience/l'expertise** des enseignants en fin de carrière, au sein du système scolaire.

Il faut permettre l'allègement de la charge de travail devant les classes et orienter vers d'autres tâches (accompagnement des enseignants débutants et transmission de cette expertise, accompagnement des élèves, remédiations, tâches dans l'école, etc.). C'est le sens de notre proposition «Plan Tandem» que nous portons depuis longtemps : il s'agit d'un dispositif de transition progressive vers la pension qui permet une diminution du temps de travail des travailleuses et travailleurs plus âgés au bénéfice de celles et ceux qui débutent. Ce système permet une gestion plus soutenable des fins de carrière ainsi qu'une transmission de connaissances.

- Ceci constitue un élément parmi nos propositions pour un **Plan «Bien-être à l'école»**.

Il faut, plus globalement, restaurer les conditions de l'exercice apaisé du métier d'enseignant.e, de directeur-trice, d'éducateur-trice (etc.) et garantir les conditions d'apprentissage et d'émancipation pour toutes et tous. Lutter contre les départs anticipés et la pénurie structurelle doit se décliner à travers les enjeux de santé mentale (celle des jeunes en priorité), de qualité de l'environnement et de participation et de démocratie scolaires. Pour cela, nous voulons accompagner et épauler les enseignant.e-s avec l'aide des secteurs associatifs.

- Enfin, nous voulons lutter contre la précarité des jeunes enseignant.e-s, en favorisant leur mobilité entre les différents réseaux pour leur garantir plus de stabilité en début de carrière, et tendre vers plus d'équité entre les statuts temporaires et définitifs.



L'étude du GIRSEF (2013) reste notre point de repère sur le décrochage professionnel (des enseignants). Pour nous, le soutien aux enseignants débutants (y inclus de seconde carrière) reste une de nos priorités. Nous misons aussi beaucoup sur la nouvelle formation initiale des enseignants qui devrait leur permettre d'être mieux formés aux contenus des référentiels, avec un accent sur la formation au et par le numérique, sur la détection des troubles d'apprentissages, sur la différenciation des apprentissages, sur les grands courants pédagogiques et sur l'approche évolutive des difficultés et des besoins spécifiques, sur les enjeux environnementaux, sur l'EC, sur l'orientation... et d'être mieux préparés à l'entrée dans le métier (l'école... mais surtout la classe).

Ce n'est qu'avec une combinaison forte de mesures que la pénurie pourra être endiguée, en attendant aussi que le décrochage professionnel des enseignants débutants (et surtout de 2e carrière) baisse.

Entre autres, nous proposons :

- d'élargir les pools de remplacement en primaire dans l'ensemble des dix zones ;
- de lever les freins pour tous ceux qui sont dans un autre métier aujourd'hui, mais qui voudraient enseigner (par exemple en exécutant le décret du 19 mars pour valoriser jusqu'à dix ans l'expérience professionnelle au niveau des cours généraux (math, sciences, langues modernes, par ex.), comme cela se fait pour les cours techniques ;
- attirer davantage d'élèves vers les études pédagogiques via des rencontres-témoignages d'ambassadeurs passionnés dans les classes de 5^e et 6^e secondaires, tout en fixant enfin un barème intermédiaire 401 pour les futurs diplômés en master en enseignement (sections 1 à 3).

D'autres mesures plus audacieuses figurent dans notre programme, comme la création d'une fonction d'assistant pédagogique qui viendrait en soutien de l'enseignant absent (surveillance d'exercices, de contrôle, présence durant les heures d'accompagnement personnalisé, organisation de tables de discussion dans les cours de langues modernes...) ou en co-enseignement avec un enseignant présent, comme offrir un barème '401' aux enseignants actuels,

en échange d'une augmentation de la charge de 2h/semaine.

En ce qui concerne la taille des classes, la réduire ne pourra passer que par une réduction des options peu peuplées... et donc risque de coûter leur emploi à certains enseignants. C'est un point d'attention. Il ne faut pas non plus que des normes encore plus contraignantes rendent l'organisation des écoles (emploi du temps des élèves et des profs) encore plus difficile. Une solution : une concertation locale accrue, chaque partie selon ses responsabilités et en toute transparence.

Par rapport à la charge administrative, nous rejoignons votre programme, dans le sens que nous constatons que des tâches (administratives) sont ajoutées par certaines écoles à ce que demande le Pouvoir régulateur (ex. DAccE). Il faut absolument objectiver ce qui est demandé aux enseignants en matière de recueil de données. Est-ce le syndrome du bon élève chez certains ? On peut le penser.



Pour répondre à la pénurie d'enseignants, il convient avant tout de conserver celles et ceux qui s'y investissent chaque jour.

Nous sommes bien conscients que nombre d'enseignants sont à bout de souffle et, à cet égard, un travail de réflexion doit être mené concernant les fins de carrières et les tâches collectives (accompagner les plus jeunes collègues, aider à la remédiation, à la différenciation et à l'accompagnement personnalisé, encadrer les stagiaires, assurer des tâches de coordination, voire de l'aide administrative au fondamental, ...) qui pourraient, dans ce cadre, être source de solutions pour maintenir et conserver l'expérience des plus anciens au bénéfice des plus jeunes.

Nous souhaitons profiter de la présente pour tordre le coup à certaines idées véhiculées concernant le décret relatif au soutien et à l'évaluation des membres du personnel de l'enseignement. Ce texte vise avant tout à accompagner les enseignants, singulièrement en début de carrière, afin d'améliorer leurs pratiques professionnelles et éviter les abandons.

Il convient également d'attirer les talents ! Encourager les secondes carrières dans l'enseignement, initier et poursuivre les mesures expérimentales telles que les pools de remplacement ou l'intégration d'enseignants experts, valoriser la profession d'enseignant, mieux respecter les équipes pédagogiques, réduire la charge administrative et améliorer les conditions de travail, améliorer la répartition des élèves pour alléger la charge de travail, ... Toutes ces mesures doivent concourir à attirer et retenir les talents dans l'enseignement.

Enfin, nous aimerions que l'on arrête «l'enseignant-bashing» et rendre à ce métier ses lettres de noblesse et le respect qu'il mérite au sein de notre société. L'objectif est d'attirer plus de jeunes vers l'enseignement et de soutenir les enseignants en poste pour qu'ils puissent se concentrer sur leur passion : enseigner. C'est en investissant dans l'éducation que nous préparons l'avenir de la Belgique.



C'est un problème qui n'est pas propre à l'enseignement (de nombreux secteurs sont frappés par la pénurie) et qu'on observe dans presque tous les pays européens et nord-américains. Personne n'a encore trouvé LA solution miracle et il n'y a pas d'autre option que de prendre régulièrement des trains de mesures en fonction des propositions des acteurs de l'enseignement.

C'est ce que le Gouvernement a fait tout au long de la législature. Un projet de décret comportant un nouveau paquet de mesures est en cours d'adoption (c'est le 3ème pour cette législature), une campagne de valorisation du métier a été menée, des partenariats ont été noués avec les services régionaux d'emploi pour informer sur les possibilités de carrière et fluidifier la circulation des offres d'emploi... Il va falloir continuer dans les années à venir, c'est une certitude, en ne négligeant aucun facteur.

Plusieurs éléments retiennent mon attention.

1. Les chiffres montrent que le taux d'abandon du métier est nettement plus bas parmi les jeunes qui sortent de la FIE que parmi ceux qui n'ont pas de formation pédagogique ou sont en changement de carrière. Au-delà de l'impératif d'un meilleur accompagnement des jeunes enseignants dans les premières années d'exercice –prévu par plusieurs nouveaux dispositifs–, cela souligne l'importance de valoriser correctement la nouvelle FIE pour la rendre attractive car il reste évident qu'un enseignant correctement formé fera mieux face aux exigences du métier. Le but de la réforme de la FIE était d'ailleurs de donner plus d'outils aux futurs profs pour qu'ils soient mieux armés face aux exigences actuelles du métier. Je le répète, la réflexion sur le barème 401 devra donc aboutir.
2. J'ai évoqué aussi la nécessaire amélioration des conditions de travail, avec notamment la simplification administra-

tive et le développement d'une culture du bien-être au travail dans l'enseignement. C'est une certitude : la qualité du travail est un facteur à intégrer. On doit donner de nouvelles inflexions au Pacte en la matière, développer plus de services de soutien aux enseignants, mieux faire appliquer des réglementations qui existent mais ne sont pas pleinement respectées partout comme en matière d'équipement ou de remboursement des frais de déplacement. Mais je suis aussi convaincue que certaines des réformes en cours ou à venir vont avoir un impact positif sur les conditions de travail. Ce sera le cas aussi à certains égards des chantiers de rénovation des bâtiments scolaires qui vont pouvoir intervenir grâce au réinvestissement de la FWB.

3. On ne pourra par ailleurs pas couper à une poursuite des discussions sur la taille des classes. On va faire une première avancée avec la création d'une norme dans le maternel et la suppression des dérogations automatiques. L'accompagnement personnalisé va aussi soulager les enseignants du primaire pendant 2 à 4 périodes par semaine. Mais le débat doit se poursuivre sur la réduction des normes sous la prochaine législature, sans exclure de fonctionner par priorité, en commençant par les établissements ou les classes où c'est le plus nécessaire sur le plan pédagogique d'avoir des groupes plus petits.
4. Même si la priorité absolue doit être d'attirer des enseignants qui sortent de la FIE, l'évolution du rapport au travail et la fin des carrières uniques imposent de ne pas se priver d'enseignants en reconversion. Il faut dès lors continuer à essayer d'aller chercher des profils intéressants pour l'enseignement, en reconnaissant autant que possible l'ancienneté utile, mais aussi en couplant cela à un plan renforcé d'accompagnement et de formation. Être enseignant, ça ne s'improvise pas et on doit avoir l'ambition de donner à tous le bagage pédagogique nécessaire.
5. Si plusieurs réformes du Pacte ont nécessité l'engagement de personnel supplémentaire (renforcement de l'encadrement en maternelle, FLA, accompagnement personnalisé...), d'autres vont déboucher sur des réorientations vers de nouvelles fonctions (gouvernance des options du tronc commun, allongement du tronc commun...). Tout doit être mis en place pour que les enseignants dont l'affectation disparaîtrait puissent continuer leur carrière dans l'enseignement moyennant des dispositions transitoires et des parcours de formation. En période de pénurie, on ne peut en effet se passer d'aucune énergie ni expertise. Une cellule a été mise en place au sein du Ministère pour accompagner ce processus et plusieurs mesures concrètes en ce sens sont en cours d'élaboration.



J'ai déjà évoqué la pénurie et je ne peux que revenir sur la taille des classes. C'est incontournable si on veut s'attaquer au problème. Bien sûr, certains rétorquent que ça ne ferait qu'aggraver la pénurie puisqu'il faudrait plus d'enseignants. Mais en améliorant les conditions de travail de manière significative, on peut vraiment supposer que l'attractivité du métier serait augmentée. Et n'oublions pas non plus que la pénurie est aussi due au fait que de nombreux enseignants quittent le boulot pendant les premières années. S'ils restaient parce que les conditions de travail étaient meilleures, ça résoudrait en partie le problème.

Mais il y a aussi, bien sûr, la question de la surcharge administrative. Les profs ont clairement ressenti une forte aggravation ces dernières années. Il faut donc y répondre. Mais les enseignants ne sont pas des irresponsables ; ils ne demandent pas de tout mettre à la poubelle. Il serait très utile de vraiment les écouter à ce propos. Je suis certain qu'ils ont des propositions très concrètes à faire pour diminuer leurs charges sans laisser tomber ce qui est nécessaire. Mais il y a plein de choses qui relèvent de la bureaucratie. Je pense par exemple à l'obligation de compiler les heures de travail collaboratif et d'en rendre compte. La grande majorité des profs collaboraient déjà avec leurs collègues avant cette obligation. Mais maintenant, ils doivent remplir des papiers..., ce qui laisse moins de temps pour le travail utile.

Je pense aussi qu'il serait utile de généraliser l'expérience des pools de remplaçants. Cela aurait le mérite de stabiliser les jeunes profs qui ne trouvent pas immédiatement un temps plein. Ils auraient un revenu assuré pour une année scolaire complète et les élèves perdraient moins d'heures de cours puisque les remplacements pourraient se faire rapidement.

Enfin, il faudra bien songer à une revalorisation salariale, ce qui n'a plus été fait depuis plus de dix ans. En imposant une 4ème année, il n'est pas du tout normal de ne pas prévoir d'augmenter les salaires en conséquence.

5

La promotion d'un enseignement citoyen, émancipateur et source de cohésion sociale tout au long du parcours (y compris au niveau de l'alternance et de la Promotion sociale) doit rester une priorité.

Partagez-vous cette analyse ? Quels engagements proposez-vous pour poursuivre cette priorité, voire l'améliorer ?

DÉFI

Pour promouvoir un enseignement citoyen, émancipateur et source de cohésion sociale, nous préconisons une augmentation du temps consacré aux cours de citoyenneté et philosophie, ainsi qu'une meilleure concertation entre les parents, les élèves et le corps enseignant lors de la prise de décision au sein des écoles.

En conclusion, nous sommes pleinement engagés dans la promotion d'un enseignement de qualité et citoyen. Nous croyons fermement que des financements conséquents et pérennes sont indispensables pour atteindre ces objectifs et que la concertation sociale active est essentielle pour construire l'école de demain.

ecolo

Tout à fait. La formation et l'éducation de futur-e-s citoyen-ne-s responsables critiques et solidaires sont l'un des piliers essentiels des missions confiées à l'Ecole, auquel nous sommes particulièrement attaché-e-s. Cet objectif devra s'accompagner d'une lutte contre la hiérarchisation des filières et des formes d'enseignement. Quel que soit le parcours des jeunes, il faut leur garantir l'accès égal à une formation citoyenne ; l'école doit être le cœur de l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté, tout en restant ouverte sur le monde et les acteurs qui alimentent cette éducation. Nous défendrons par exemple un parcours de citoyenneté dans l'école de l'après-tronc commun et la généralisation du cours d'EPC dans tous les réseaux.

Enfin, dans la réforme des rythmes journaliers que nous soutenons, nous voulons créer des ponts durables avec les acteurs externes impliqués dans la citoyenneté et le monde de l'école.

Les Engagés

Nous rejoignons facilement les objectifs d'un enseignement portant les missions de l'Ecole en matière de citoyenneté, d'émancipation sociale (ascenseur social). Pour nous, il est essentiel que les élèves de tous les types d'enseignement disposent d'une formation générale de qualité les préparant à jouer pleinement leur rôle de citoyens (nous pensons ici en particulier aux jeunes suivant un cursus en alternance ou qui poursuivent leur formation en tant qu'adultes). Cela figure dans les balises du Pacte pour un enseignement d'excellence. Nous proposons donc la poursuite des réformes systémiques du Pacte, avec une attention particulière à l'évaluation des réformes en cours, à leur soutenabilité. On ne fera pas ces réformes sans celles et ceux qui sont chaque jour dans les écoles. Les écoles sont toutes différentes. Il n'est pas facile de faire l'unanimité. Il faut donc un travail d'information, de communication, de transparence. Il faudra sans doute que le/la prochain(e) Ministre reprenne son bâton de pèlerin et ne se limite pas à des visites d'écoles «toutes préparées».

MR

Le terme «enseignement», dans son utilisation courante, qui confond d'ailleurs souvent enseignement et éducation, est par essence vecteur d'émancipation et source de cohésion sociale, quelles que soient les filières choisies, les matières enseignées ou leurs finalités.

Nous sommes toujours un peu étonnés par la volonté de certains de vouloir hiérarchiser les finalités de l'enseignement ou de vouloir les classer en fonction de leur noblesse. Nous nous inscrivons dès lors totalement à contre-courant de ces oppositions et de ces clivages.

L'Enseignement, sous toutes ses formes, est avant tout centré sur l'Humain, c'est-à-dire à la fois sur son épanouissement et sur le développement de sa personnalité et de ses capacités, mais également sur les besoins de notre société en matière de formation, exprimés par les entreprises, les administrations, l'enseignement et les milieux socio-économiques et culturels. Nous tenons particulièrement à ce que non seulement les élèves et étudiants puissent bénéficier

d'un apprentissage citoyen via notamment des cours généraux conséquents, mais aussi à rappeler que l'émancipation passe également par le travail, première source d'émancipation sociale et que, dès lors, l'enseignement doit également tenir compte des besoins du marché de l'emploi.

Il n'y a dès lors aucune raison qu'une quelconque réforme contrevienne au maintien de ces principes.



Je partage totalement cette analyse et je pense en premier lieu qu'on doit veiller à lutter contre toute forme d'adéquationnisme. Ce sera un point d'attention dans la réforme en cours de réflexion de l'alternance. Car si l'école doit préparer à la vie active, en ce compris à l'intégration sur le marché de l'emploi, en particulier dans les formations à vocation qualifiante, l'apprentissage technique d'un métier ne pourra jamais être la seule finalité de l'enseignement.

Dans ma vision politique, l'école doit former des citoyens autonomes, critiques et responsables. Ça commence dès les premiers pas en maternelle, et ça se termine le jour de la sortie du secondaire, quels que soient le type d'enseignement et la filière suivie.

Ces dimensions sont présentes dans les référentiels de compétences initiales et du tronc commun. Elles devront l'être également dans les futurs référentiels du post-tronc commun.

En parallèle, d'autres chantiers devront être poursuivis pour asseoir le rôle de l'école dans l'apprentissage de la participation à la vie sociale et démocratique. Je pense en particulier au renforcement de la démocratie scolaire ou à l'éducation aux médias, qui sont aussi des enjeux importants pour répondre aux problématiques de notre époque.



Je partage tout à fait cette analyse !

Au niveau du PTB, nous pensons que la formation citoyenne est indispensable tout au long de la scolarité. Les défis auxquels seront confrontées les prochaines générations sont gigantesques : lutte contre les inégalités sociales en Belgique et dans le monde, défis écologiques majeurs et adaptation aux changements climatiques, accès à des énergies propres et renouvelables, etc. Tout cela implique de nombreuses connaissances et aussi de partager certaines valeurs. Si on croit vraiment à la démocratie, on ne peut pas imaginer que ces connaissances soient réservées à quelques-uns. Elles doivent être partagées par toutes et tous. Donc, il devra rester une part importante de formation commune même après le tronc commun. C'est tout l'enjeu de ce qui sera discuté dans les groupes de travail chargés d'élaborer les référentiels post-tronc commun. Mais un principe important en tout cas, c'est que les contenus des formations doivent rester la responsabilité des pouvoirs publics. Pas question de les céder au privé, ni dans les filières qualifiantes, ni même en alternance.

Pour ce qui est de la Promotion sociale, j'ai entendu chez certains une petite musique qui ne me plaît pas, laissant entendre que le rôle de la Promotion sociale serait UNIQUEMENT, via une deuxième chance, de permettre d'accéder à une formation professionnelle à ceux qui n'avaient pas eu de possibilités quand ils étaient jeunes. Il est évident que c'est un rôle très important joué par cet enseignement. Mais là encore, il doit rester dans les mains du secteur public. Et il ne faudrait pas négliger l'importance de savoirs émancipateurs qui ne sont pas directement liés à un emploi. Si un travailleur décide d'en savoir plus sur l'histoire, l'astronomie ou que sais-je, la Promotion sociale est souvent le seul moyen d'acquérir ces connaissances épanouissantes de manière accessible. Ce rôle doit être maintenu.



Notre Force, c'est Vous !

